

Image not found or type unknown



Renonciation a succession

Par **jacquot nathalie**, le **21/11/2016** à **14:05**

Bonjour,
je souhaite renoncer à la succession de mon pere decede la semaine dernière.
Je voudrais savoir si dans ces conditions je dois m'occuper tout de même des papiers,
prévenir les organismes etc.
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement.